



Bilan convention AGEFIPH / CFE-CGC 2019





Depuis l'année 2004, la CFE-CGC conduit un partenariat avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) en vue de promouvoir des actions destinées à permettre l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail.

Signé le 1er mars 2018, l'avenant à la 7^e convention précise la déclinaison des axes directeurs de ce partenariat pour 2019. Ils s'articulent autour de :

- L'animation d'un réseau de militants constitué de longue date au sein de la confédération (fédérations, unions régionales, union départementales, unions locales),
- Des actions de formation et de communication
- La diffusion d'outillage destiné à aider les militants ainsi que les adhérents.

En 2019 s'est tenu le 37^e Congrès de la CFE-CGC. Une occasion de mettre la dimension humaine au centre des priorités confédérales avec la création d'un nouveau Secrétariat national en charge du secteur « Egalité des chances ». Ce secteur, piloté par Mireille DISPOT secrétaire nationale, porte la préservation du capital santé, la pérennisation d'une garantie prévoyance contre les aléas de la vie et la lutte contre la discrimination comme les objectifs phares de cette nouvelle mandature. L'inclusion des personnes handicapées dans le milieu professionnel en constitue l'un des chantiers importants que conduit Christophe ROTH délégué national en charge du handicap avec deux experts confédéraux Hugues THIBAUT et Véronique VOIGT.

Cette nouvelle équipe inscrit sa démarche dans une politique qui a souhaité mettre l'accent pour 2019 sur le handicap psychique tout en capitalisant sur les axes de développement engagés en 2018 notamment sur le sujet de l'aide aux aidants.

Les pages qui suivent présentent le bilan des actions réalisées tout au long de l'année dans une approche qui a pour vocation de respecter le cadrage de la convention de partenariat. Ce bilan est assorti d'un rapport financier qui fait l'objet d'un document séparé

Je vous en souhaite une excellente lecture

Mireille DISPOT
Secrétaire Nationale Egalité des chances



Sommaire

I.	Formations	p.5-12
II.	Animation territoriale – Sensibilisation	p.13-24
III.	Boite à outils et communication	p.25-29
IV.	Pilotage	p.30-31
V.	Politique en matière de Handicap	p.32-35



I – Formations

La CFE-CGC propose 3 modules de formations sur le thème du Handicap,

a- Formation « sensibilisation générale, sensibilisation au Handicap psychique » :

Animée par Christophe ROTH, délégué National santé au travail et Handicap, et jusqu'en octobre 2019, Martine KERYER, Secrétaire Nationale santé au travail et handicap

Programme :

Sensibilisation générale : 3 heures

- Connaissance générale du handicap et du handicap au travail, présentation de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Présentation des missions de l'AGEFIPH et du FIPHFP.
- Présentation du Réseau handicap CFE-CGC et identification des différents acteurs (Organismes et structures de la CFE-CGC).
- Rôle et capacité d'intervention des représentants du personnel dans l'entreprise (Accompagnement du salarié, contrôle, négociations).
- Outils de communication et de sensibilisation à disposition des militants.
- Formations et Réseau handicap CFE-CGC.



Sensibilisation au handicap psychique : 3 heures

- Définitions, troubles cognitifs et maintien dans l'emploi.

b- Formation « Mettre en place une politique d'emploi des personnes en situation de handicap » modules 1 et 2 (journée entière) : Animée par Christophe ROTH, délégué National santé au travail et Handicap.

Programme :

- Connaissances nécessaires à la bonne négociation obligatoire sur l'emploi des personnes handicapées.
- Etablir un diagnostic et ses objectifs.
- Sur quels éléments portent la convention et l'accord, les différents types de négociations et d'accords handicap.

Un programme qui permet au délégué syndical CFE CGC, de faire un état des lieux, de poser les enjeux, de proposer des actions qui portent sur la convention ou l'accord handicap.

c- Formation « les acteurs du maintien dans l'emploi », animée par le docteur Christian EXPERT

Programme :

Chacun d'entre nous peut être confronté à des problèmes de santé de toute origine qui peuvent subitement mettre en péril l'emploi. Dans ces moments difficiles, où l'adhérent CFE-CGC ou le sympathisant est pris dans un tourbillon au sein duquel interviennent des acteurs très différents (médecins traitants, médecins conseils, médecins du travail, DRH, Agefiph), il doit pouvoir s'appuyer sur les élus CFE-CGC pour agir, intervenir, conseiller... Dans ce sujet d'une grande complexité, une formation de base est nécessaire à l'IRP pour pouvoir agir efficacement et tenter d'empêcher le drame social qu'est la perte d'emploi pour raison de santé.



Mardi 22 Janvier 2019 : Union départementale CFE-CGC du Maine-et-Loire, Sensibilisation Handicap



A accueilli une session de formation consacrée au handicap dans le monde du travail proposée aux militants du département.

Les stagiaires ont été initiés aux fondamentaux, notamment la loi du 11 février 2005 sur le handicap et pour l'égalité des droits et des chances qui prévoit de donner toute leur place aux personnes handicapées au sein de l'entreprise et dans la fonction publique. Une loi qui permet notamment de réglementer l'accueil des personnes en situation de handicap, l'accessibilité ou l'emploi des personnes handicapées.

Cette sensibilisation au handicap a permis aux participants de mieux appréhender la notion de handicap afin d'assurer un parfait accueil et une véritable intégration avec des objectifs pédagogiques précis : sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés, changer les regards sur le handicap, améliorer sa communication et son comportement

face au handicap, favoriser l'intégration d'une personne en situation de handicap.

Objectif : Mettre en place une politique handicap en entreprises, négocier les accords handicap au même titre que la QVT ou l'égalité femmes-hommes.

Ces nombreux échanges avec notamment des stagiaires issus de différentes fédérations ont pu démontrer combien le sujet du handicap dans le monde du travail est un sujet sociétal.

Merci à Jérôme Hanarte, Président de l'Union Régionale Pays de la Loire, et à Jacky Goizet, référent handicap régional, pour leur accueil et la mise en place de cette formation !

Jeudi 24 janvier 2019 : Sensibilisation générale à la confédération CFE-CGC

Au cœur des échanges : les réalités extrêmement diverses que recouvre le handicap (pathologies, déficiences, incapacités, restrictions de la participation à la vie sociale).

Autre point important : l'accompagnement doit tenir compte des manques et des évolutions (attention, bienveillance pour les douleurs du corps et les souffrances de l'esprit). Christophe Roth a fourni aux délégués syndicaux présents les outils nécessaires pour bien accueillir une personne en situation de handicap dans le monde du travail.

Le module de la prise en compte du handicap psychique a mis en exergue que le monde du travail est aussi synonyme d'épuisement professionnel, de handicap psychique. La CFE-CGC est résolument engagée pour agir afin d'accompagner le handicap psychique en attribuant de réels moyens. Il convient de mener une politique ambitieuse pour maintenir en emploi les personnes détruites par ce « broyeur silencieux » avec une réelle prévention de l'épuisement professionnel au travail. Autre enjeu : permettre la proximité avec les salariés afin d'être lanceur d'alerte sur des processus dangereux, sur l'émergence de tous les risques !



Mardi 12 mars 2019 : Sensibilisation Handicap à la Confédération CFE CGC



Session qui a accueilli 25 délégués issus de toutes les fédérations. Leur attente : monter en compétence sur le sujet du handicap. L'occasion de s'interroger sur la relation à l'autre et à la différence sur le champ du handicap et de la diversité, mais aussi de traiter les questions pratiques liées à l'intégration de personnes « à besoins spécifiques ». La seconde partie s'est déroulée avec une montée en compétence des stagiaires sur le sujet du handicap psychique avec la contribution de Martine Keryer, Secrétaire Nationale Santé au travail, Handicap.

Jeudi 28 mars 2019 : Sensibilisation Handicap à la Confédération.

Les militants et adhérents de la CFE CGC se sont rassemblés au siège de la confédération pour monter en compétence sur le sujet du handicap. Chacun peut être confronté à des problèmes de santé de toute origine, susceptibles de mettre subitement son emploi en péril. Dans ces moments difficiles, l'adhérent ou le sympathisant CFE-CGC est pris dans un tourbillon au sein duquel interviennent des acteurs très différents (médecins traitants, médecins conseils, médecins du travail, DRH, Agefiph, Fiphfp). Il peut alors s'appuyer sur le réseau handicap CFE-CGC dans les fédérations, régions et départements, et sur des élus présents pour agir, intervenir, conseiller.

La formation a été animée par le docteur Christian Expert. Au programme, le rôle des IRP et les clés pour agir efficacement et tenter d'éviter le drame social qu'est la perte d'emploi pour raison de santé.



Le mercredi 3 avril 2019, L'UD 84 CFE CGC forme ses militants et adhérents au handicap !

Sandrine Laporte Raspau, Secrétaire générale adjointe de l'UD 84 CFE-CGC, a organisé et ouvert cette formation à Avignon proposée aux militants et adhérents de l'UD et des départements limitrophes. Le handicap et la santé au travail sont des sujets majeurs sur lesquels il est capital de rester mobiliser. Au programme, la sensibilisation au handicap avec un objectif majeur : donner les clés favorisant l'accueil et une réelle intégration des personnes en situation de handicap. Pour cela, il faut sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés, changer les regards et les comportements face au handicap.



La loi de 2005, qui permet de réglementer l'accueil, l'accessibilité ou l'emploi des personnes en situations de handicap (ou travailleur handicapé/TH), a été largement évoquée. Ainsi que les rôles et missions de l'Agefiph, du Fiphfp, des MDPH, etc.

L'après-midi a été consacré à la prise en compte du handicap psychique au travail, en présence de nombreux stagiaires motivés pour aider nos collègues confrontés au handicap psychique et à l'épuisement professionnel.

Jeudi 18 avril 2019, Négociation des accords Handicap : Confédération CFE-CGC Paris 08



Les militants et adhérents de la CFE CGC se forment à la négociation des accords handicap ! Mieux former les adhérents et militants pour négocier des accords d'entreprise plus efficaces : telle est la ligne directrice défendue par les élus confédéraux, Christophe Roth en tête. C'est dans ce cadre que le délégué national a animé au siège confédéral, rue du Rocher à Paris, une session dédiée à la mise en place d'une politique handicap et aux outils nécessaires à la négociation des accords handicap en entreprise.

Pour rappel, l'accord handicap en entreprise ou la convention handicap dans la fonction publique est le fruit d'une négociation avec les partenaires sociaux sur un plan d'action qui définit de façon précise des moyens et des objectifs, ce qui implique que l'entreprise ait déjà une certaine maturité sur cette thématique. L'accord doit comprendre un plan d'embauche en milieu ordinaire, un plan d'insertion et de formation, un plan d'adaptation aux mutations technologiques, ou un plan de maintien dans l'entreprise en cas de licenciement.

Les objectifs sont quantitatifs et qualitatifs. Ils reposent sur un calendrier d'avancement, un budget prévisionnel, la réalisation d'un diagnostic interne, la négociation entre la direction générale et les partenaires sociaux de l'entreprise, l'agrément de l'accord.

Bravo aux militants de la région pays de Loire qui continuent à se former pour mieux négocier !
Formation handicap CFE CGC : le succès de bien se former !

Vendredi 17 mai 2019, Sensibilisation Handicap Confédération CFE-CGC, Paris 08

La CFE-CGC a accueilli une formation ouverte aux militants de toutes les fédérations et régions. Les stagiaires ont été initiés aux fondamentaux du handicap. Cette sensibilisation a permis aux participants de mieux appréhender la notion de handicap avec des objectifs pédagogiques précis tels que sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés, changer les regards sur le handicap, favoriser l'intégration d'une personne en situation de handicap. L'après-midi a ensuite été consacrée à la prise en compte du handicap psychique - conformément aux engagements de la CFE-CGC avec l'Agefiph - les stagiaires testant leurs connaissances au moyen d'un quizz handicap ! Une fois encore, bravo à tous les militants et adhérents CFE-CGC qui se forment à la prise en compte du handicap.

Mercredi 4 septembre 2019, Sensibilisation Handicap - Arras

20 stagiaires de toutes les fédérations CFE-CGC montent en compétence sur le sujet du handicap dans le monde du travail !

Le handicap recouvre des réalités très diverses : pathologies, déficiences, incapacités, restrictions de la participation à la vie sociale.

L'accompagnement d'une personne lors de la survenue d'un handicap nécessite une présence exigeante et des compétences multiples dont une écoute active et attentive des besoins pour améliorer la qualité de vie et trouver les solutions pour compenser le handicap et défendre le maintien dans l'emploi dans les secteurs public et privé.

Outre l'accompagnement - attention, bienveillance pour les douleurs du corps et les souffrances de l'esprit - il nous faut former nos délégués syndicaux de toutes les fédérations et unions territoriales en partageant les bonnes pratiques pour les aider à négocier des accords handicap structurants en étant force de proposition.

L'impulsion du référent handicap régional Philippe Dugautier, deux modules ont pu être dispensés : initiation au handicap et prise en compte du handicap psychique dans le monde du travail !



Dans les locaux de Air France CFE-CGC à Roissy, une journée d'initiation sur le sujet du handicap et la prise en compte du handicap psychique au travail. Les



modules ont été animés par Christophe Roth. La formation a été initiée par Laurence Demigne, secrétaire générale adjointe du syndicat Air France CFE-CGC. A noter la présence de Véronique Voigt et Stéphane Rebout,



référents de la fédération des métiers de l'aérien (FNEMA CFE-CFGC). L'occasion d'en apprendre davantage par le partage d'expérience et les attentes des militants d'Air France, venus rassemblés et motivés pour changer le regard sur le handicap. Cette journée a été un réel succès témoignant de la volonté des militants et adhérents de monter en compétence afin de mettre en place une efficace politique handicap en entreprise ! Bravo à eux !

Mercredi 17 septembre 2019 Négocier un accord handicap, c'est possible !

Souvent, les entreprises ayant l'obligation de mettre en place une politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, se demandent si la contractualisation d'un accord agréé ou d'une convention Agefiph serait judicieuse. C'est pour répondre à cette question et aider les acteurs en charge de négocier les accords handicap que la CFE CGC propose, à travers des formations handicap animées par Christophe Roth, de monter en compétence.



A cet effet, le 17 septembre 2019 à la Confédération, une vingtaine de délégués de différentes fédérations professionnelles étaient réunis.

Handicap psychique, la loi de 2005, différents types de handicap, compensation du handicap et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, prise en compte des aidants familiaux : les débats ont été riches ! Insertion photo

Jean Philippe TANGHE, nouveau trésorier national CFE-CGC élu au Congrès de Deauville (octobre 2019) ouvre la formation handicap devant de nombreux militants et rappelle que la CFE CGC est investie sur ces sujets humains !



Mercredi 4 décembre 2019 : Sensibilisation Handicap à la confédération



Le 4 décembre 2019, une vingtaine de délégués de toutes les fédérations CFE-CGC ont commencé leur parcours de formation handicap avec les modules initiation au handicap et prise en compte du handicap psychique dans le monde du travail. Bravo à tous les militants et adhérents qui se forment à la prise en compte du handicap au travail et merci au trésorier national **Jean Philippe Tanghe**, venu ouvrir cette formation en rappelant que la CFE-CGC est très investie sur ces sujets humains !



Les formations sont en effet un lieu privilégié pour partager les bonnes pratiques et promouvoir une société plus inclusive.

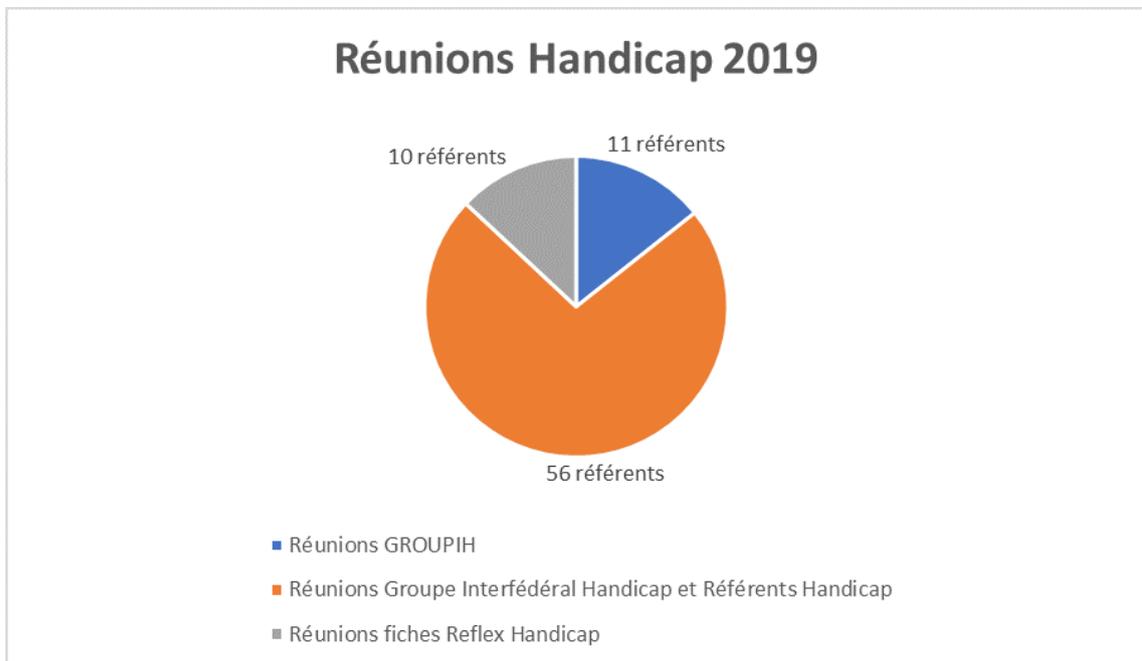




Chiffrage formations :



En 2019 : 284 adhérents CFE-CGC formés



En 2019 : 77 Référents Handicap CFE-CGC formés



II - Animation Territoriale, Sensibilisation

Jeudi 10 janvier (Energies) et Lundi 14 janvier 2019 (UD94)

Bravo à Lysiane Tran, militante CFE-CGC de la fédération Energies qui a fait une sensibilisation sur le sujet des aidants familiaux le 10 janvier 2019 !

Bravo à l'union départementale CFE-CGC du 94, présidée par Stéphane Rebout, référent handicap de l'Union régionale Ile-de-France, qui met à disposition des militants et adhérents les supports handicap CFE-CGC dont le guide des aidants familiaux et le guide de prévention du syndrome d'épuisement professionnel (SEP).



Le mercredi 16 Janvier 2019 syndicat BTP (Engie Axima)

Le 16 janvier 2019, sous l'impulsion de Christine Allemand du Syndicat BTP Engie Axima, s'est déroulée l'assemblée générale de leur structure. L'occasion de mettre au cœur de leur initiative une intervention sur les sujets du handicap, de l'égalité des chances, de la santé au travail avec la prévention de l'épuisement professionnel. Sans oublier la prise en compte du rôle des proches aidants et des aidants familiaux, un enjeu sociétal majeur sur lequel se mobilisent au quotidien la CFE-CGC et ses structures. De la même manière, la CFE-CGC s'engage 365 jours par an pour accompagner nos collègues en situation de handicap, former nos militants et répondre aux doléances du terrain.

Autant de messages militants portés avec ferveur par le président de la CFE-CGC, François Hommeril, présent pour l'occasion. Les bandes dessinées, un quizz et des plaquettes ont été distribués à l'assemblée.





Lors du traditionnel salon de l'agriculture à Paris, la fédération Agroalimentaire CFE-CGC tenait un stand. L'occasion pour le secteur santé au travail et handicap d'être au plus près du terrain et des militants. Porte de Versailles, Christophe Roth a porté la voix de la Confédération CFE-CGC sur les sujets du handicap mental et psychique, présentant par ailleurs le guide des aidants familiaux CFE-

CGC devenu un outil de référence largement diffusé à toutes nos structures. Martine Keryer, secrétaire Nationale santé au travail et handicap, a quant à elle pu échanger sur l'épuisement professionnel avec les nombreuses personnes sur le stand.

Les élus confédéraux ont rappelé que la 6e convention handicap CFE-CGC-Agefiph avait pour fil conducteur la sensibilisation autour du handicap psychique impliquant tout le réseau national de référents handicap CFE-CGC.



6 février 2019, Le réseau Handicap de l'UR PACA dynamique et ambitieux !

Le 6 février 2019 à Marseille, le réseau handicap régional de l'UR PACA, sous l'impulsion de Aurore Grisel, s'est réuni avec différents référents départementaux qui sont autant d'indispensables acteurs de terrain. Aidé par les équipes confédérales, le référent handicap a en effet plusieurs rôles :

- Il fait office d'intermédiaire entre la confédération et son union territoriale au service des adhérents de son département.
- Il mène les actions nécessaires à la promotion de l'emploi des personnes handicapées et à l'action de la CFE-CGC.
- Il Remonte au niveau national les méthodes, infos et bonnes pratiques pour gérer le handicap dans les différentes régions.
- Il communique auprès des institutions afin de faire connaître les actions CFE-CGC.



Bravo à toute l'équipe de l'UR PACA !



Le réseau handicap au salon des CE porte de Versailles !

Pendant plusieurs jours, Franck Laloue, référent handicap de l'UD 91 CFE-CGC, et le président de l'UD 91, Christian Toussaint du Waast, ont tenu le stand CFE-CGC au salon des CE à la Porte de Versailles du 19 au 21 mars 2019. Enjeux : sensibiliser au handicap et à la prévention de l'épuisement professionnel face à un public venu nombreux sur le stand.

Bravo pour cette initiative !



Jeudi 4 Avril 2019, Avenir Secours

Les pompiers de tous corps et grades et les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés se sensibilisent au handicap et à la prévention de l'épuisement professionnel !

Avenir Secours est une organisation syndicale qui, depuis son origine, s'est donnée pour but la défense et la promotion des personnels d'encadrement des services d'incendie et de secours. Avenir Secours est affilié à la Fédération des services publics CFE-CGC qui regroupe l'ensemble des syndicats de fonctionnaires adhérents à la CFE-CGC. Largement implanté dans tout le territoire national, le syndicat a l'écoute de tous les organismes nationaux où se décide l'avenir des sapeurs-pompiers et de leurs cadres.

Le Président d'Avenir Secours, Gérard IRIARD et ses équipes étaient rassemblés à l'occasion de leur assemblée générale à Paris, en présence de 200 congressistes. L'occasion de sensibiliser sur le handicap et l'épuisement professionnel avec, à la tribune, Christophe Roth, délégué national CFE-CGC mais également en charge de la protection sociale au sein de la fédération des services Publics CFE-CGC.

« Je suis très heureux et ému d'être face à vous, mesdames et messieurs les personnels pompiers dont la devise est courage et dévouement, et sauver ou périr pour les pompiers de Paris. Votre travail et vos actions sur le terrain, en particulier dans la fonction publique, sont rudes dans ces moments perturbés où la fonction publique vit des réformes non accompagnées et brutales et où l'agent vit très souvent le mépris de ses fonctions et missions. Aujourd'hui, la fonction publique est un grand corps malade et, sans être magicien, je suis venu pour porter quelques messages afin de mettre l'humain au cœur de nos actions communes ».

La CFE-CGC a été la première organisation syndicale à parler du stress professionnel et à mettre en lumière le très lourd tribut que les populations de l'encadrement payent à la surcharge de travail et à la surcharge émotionnelle. Depuis plusieurs années, nous avons multiplié les actions et les outils pour sensibiliser les décideurs, les médias, le grand public, et bien entendu nos militants de terrain, les premiers confrontés au mal-être de leurs collègues.



Le sujet de la prise en compte de la différence et du potentiel de chacun dans le monde du travail a été évoqué par le délégué national : « Aujourd’hui nous avons la nécessité de mieux informer nos collègues qui vivent le handicap. Nous sommes à vos côtés avec un réseau structuré. A la fédération des Services Publics, je rends hommage au travail de Hugues Thibault en qualité de délégué fédéral sécurité et santé au travail, mais aussi dans les groupes de travail handicap que je pilote à la confédération. Aider nos collègues, c’est se référer à la loi de 2005 pour les droits à la compensation et aux aménagements de postes de travail lorsque nous vivons le handicap quel, qu’il soit. C’est aussi s’orienter pour toutes les démarches auprès des MDPH, mais également obtenir le soutien de l’Agefiph pour le privé et le FIPHFP pour le public. Une personne en situation de handicap ne doit pas être considérée comme une personne sans potentiel. Au contraire, nous devons changer notre regard et accepter la différence pour une véritable inclusion dans les dispositifs de travail et une égalité des chances en termes de rémunération, de déroulement de carrière, de mutation. Ce d’autant que 80 % des handicaps sont invisibles et que cela nous concerne tous ! ».

Christophe Roth a rappelé que selon l’Organisation mondiale de la santé (OMS), 20% de la population à l’horizon 2020 aura vécu l’épuisement professionnel, un véritable broyeur silencieux qui nécessitent des actions de prévention.

Pour terminer, l’outil du guide des aidants familiaux a été présenté. Plus de huit millions de personnes accompagnent un proche malade ou dépendant. En moyenne, la moitié de ces personnes exerce, en parallèle, une activité professionnelle. Ces aidants familiaux et salariés ou agents de la fonction publique sont trop souvent confrontés à l’obligation dramatique de choisir entre leur position d’aidant et leur situation professionnelle. Avec tout ce que cela entraîne au point de vue absentéisme, perte de rémunération, hypothèque sur la future retraite... Nous avons l’obligation, en qualité de représentant de personnel, d’agir sur ce sujet sociétal !

A souligner la présence de Nathalie Makarski, Présidente de la fédération des services publics CFE-CG, qui est intervenue sur le projet de loi de la fonction publique et ses conséquences, nourrissant un débat riche avec la salle !

Encore merci à tous les intervenants !

Mardi 28 mai 2019, Salon handicap (Palais des congrès Paris) : La CFE CGC acteur de progrès

Conférence C48 - IRP : ce que vous devez savoir pour contribuer à la construction d'une démarche handicap.

le 28/05/2019 à 16:30 - Salle 242A

SPEAKER
Christophe ROTH
Délégué national Santé au travail et Handicap, CFE-CGC

HANDICAP
EMPLOI & ACHATS
RESPONSABLES

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de septembre 2018, ensuite complétée par la loi Pacte, bouleverse la politique « handicap » des entreprises, les obligeant à privilégier l’emploi direct des personnes concernées. Dans ce nouveau contexte législatif, la CFE-CGC a tenu une riche table ronde (employeurs, partenaires sociaux, représentants du personnel) au Salon handicap pour défendre l’humain dans le monde du travail.

Du 20 au 23 mai 2019, la CFE CGC mobilisée au salon PREVENTICA Porte de Versailles à Paris



Du 20 au 23 mai 2019, le stand de la CFE-CGC a enregistré un véritable succès en proposant des supports (BD handicap, cartes à gratter sur le handicap psychique, flyers...) sur le handicap et la prévention de l'épuisement professionnel. Les élus confédéraux et des militants se sont relayés pour accueillir et renseigner les nombreuses personnes venues pour échanger sur ces sujets sociétaux. Un focus particulier a été fait par Martine Keryer, intervenue en tribune pour évoquer l'épuisement professionnel, une problématique que porte la CFE-CGC depuis des années. Depuis plusieurs années, la CFE-CGC a multiplié les actions et les outils pour sensibiliser les décideurs, les médias, le grand public et nos militants sur le terrain.

Du 4 au 7 juin 2019, Congrès SNB CFE CGC Seignosse



A quelques encablures de Biarritz, se sont réunies presque 400 personnes, en présence de son président de l'époque, Régis Dos Santos et ses équipes. François Hommeril, Président de la CFE-CGC et Carole Couvert, vice-Présidente du CESE et présidente d'honneur de la CFE-CGC, étaient présents au plus près des adhérents et militants. Un stand handicap a été aménagé pour l'occasion. Nous remercions l'implication de Catherine Caboche, Thierry Gaches et Philippe Dugautier, des militants impliqués dans le réseau handicap CFE CGC !

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur le réseau handicap, de parler des actions, de proposer des formations de sensibilisation au handicap dans le monde du travail et d'aide à la négociation sans oublier les formations sur le handicap psychique. Là encore, de nombreux supports de communication et de sensibilisation ont été distribués. Christophe Roth est intervenu pour aborder les sujets du handicap, des aidants familiaux et de la santé au travail devant un public très attentif et nombreux. Tous handicapables au SNB CFE-CGC !



Vendredi 21 juin 2019, La fédération Métallurgie CFE CGC sensibilise au handicap lors de son congrès



Le secteur santé au travail et handicap de la CFE-CGC est engagé à mener des actions de sensibilisation au handicap au travail lors des congrès et assemblées générales des différents syndicats et fédérations qui composent la confédération. Alors que s'est déroulé le congrès de la Fédération Métallurgie CFE-CGC du 18 au 21 juin 2019 à Troyes, un stand CFE-CGC animé par Luc Brisset, correspondant handicap la Fédération Métallurgie, a accueilli de nombreux congressistes pour présenter les actions et les outils du réseau handicap. Autre temps fort : un spectacle intitulé « bien vu miro » par un comédien aveugle pour sensibiliser sur la déficience visuelle. Merci aux nombreux militants handicapés de la Fédération Métallurgie !

Samedi 07 septembre 2019, les militants et adhérents CFE-CGC du Grand-Est en force à la Foire de Chalons

Temps fort annuel de la rentrée sociale, la Foire de Chalons a été le théâtre d'une rencontre des militants de l'union régionale CFE-CGC Grand-Est avec Philippe Croizon ancien ouvrier devenu athlète après la perte de tous ses membres. Malgré son handicap, Philippe multiplie les exploits sportifs dont la première traversée de la Manche à la nage accomplie par un amputé des quatre membres, le 18 septembre 2010. Il développe également des activités de chroniqueur et de conférencier en entreprise.



Tous ensemble à la CFE-CGC, nous sommes activateurs de progrès ! Pas de mots mais des actes : la CFE CGC à vos côtés pour défendre l'humain dans le monde du travail !



Mardi 3 septembre 2019, Handi café et rencontre avec l'ancien président de la République, François Hollande



Le 3 septembre 2019, avec Alain Monpeurt, Président de la CFE-CGC Grand-Est, rencontre des acteurs et professionnels de santé, des salariés et des agents de la fonction publique autour d'un handi-café sur le thème du handicap et de la prévoyance. Christophe Roth a défendu le pacte social sur les sujets handicap et santé au travail.

Pour la CFE-CGC, il est indispensable de :

- maintenir les deux fonds (FIPHP et Agefiph) et renforcer les offres de service avec des vrais moyens humains et financiers pour

accompagner les personnes en situation de handicap dans le privé et le public ;

- compenser le handicap et promouvoir une politique de maintien dans l'emploi pour éviter les mises à la retraite en respectant les avis médicaux ;

- agir pour une prise en compte du handicap psychique et de l'épuisement professionnel.

Il a pu être rappelé lors des échanges que les 10 000 accidents psychiques reconnus annuellement par la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) constituent la pointe de l'iceberg. Les salariés et agents souffrent, les employeurs ne paraissant pas conscients des dégâts humains provoqués et des pertes de productivité induites. La CFE-CGC est convaincue qu'un investissement massif en prévention primaire efficace sur tout le territoire aidera à concilier une bonne santé au travail et la solidité financière de l'Entreprise. Une mobilisation coordonnée de tous les préventeurs est une nécessité, voire une cause nationale !

La CFE CGC est favorable à la mise en synergie des institutions et organismes en santé au travail, en prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail.

La CFE-CGC a rencontré l'ancien locataire de l'Élysée, François Hollande, pour échanger sur la situation des aidants familiaux, le handicap et l'épuisement professionnel. L'implication et les analyses de la CFE-CGC sur ces sujets est soulignée et remarquée par toutes les parties prenantes autour du handicap. !



Comment accompagner les aidants ? La CFE-CGC organise un colloque

Le syndicat des cadres, dont l'union régionale est à Loos, propose ce jeudi 26 septembre une soirée de sensibilisation pour ses adhérents : avec le vieillissement de la population, ils sont de plus en plus confrontés à des salariés qui soutiennent un proche handicapé, vieillissant ou malade. Pas simple mais des solutions existent.

par Anne-Cécile Beyer
anne@cefcgc.com

VILLENEUVE-D'ASCQ - LOOS Ils sont plus de 11 millions en France et 52 % d'entre eux travaillent : les aidants, ces bénévoles qui soutiennent un parent vieillissant, un enfant handicapé, une proche malade sont un enjeu majeur pour la société et le monde du travail.

« Le colloque sera l'occasion de faire connaître les structures qui existent pour soulager les aidants, comme la maison de l'aidant de Lille.

Le réseau régional CFE-CGC dans les FOS (Fédération des Ombres de France) se mobilise pour accompagner les aidants, à travers des ateliers de concertation, des ateliers de concertation, des ateliers de concertation... Les ateliers de concertation sont des ateliers de concertation qui permettent de faire connaître les structures qui existent pour soulager les aidants, comme la maison de l'aidant de Lille.

être victime d'un AVC elle est prendra leurs parents et qui continue à travailler dans son entreprise.

La mère d'un autre enfant handicapé qui a besoin d'un appareil très coûteux, coordonne les différents professionnels de santé tout en effectuant son travail d'enseignante.

Après son travail d'enseignante, elle continue à travailler dans son entreprise.

Le colloque sera l'occasion de faire connaître les structures qui existent pour soulager les aidants, comme la maison de l'aidant de Lille.

Les Papillons Blancs, association fondée par des parents pour prendre en charge des personnes handicapées mentales, participent également à une table ronde.

La députée LREM Charlotte Lecocq et le maire de Villeneuve-d'Ascq Gérard Caudron, également député du département, ont tenu une conférence de presse.

« Nous sommes convaincus que les aidants ont un rôle essentiel à jouer dans la société et le monde du travail. Nous sommes convaincus que les aidants ont un rôle essentiel à jouer dans la société et le monde du travail.



Mère de proche âgé, handicapé et malade et une mère pour plus de 10 millions de Français. Photo: Olivier Courtes

La CFE-CGC a proposé le 26 septembre une soirée de sensibilisation pour ses adhérents en lien avec l'Union régionale de Loos : avec le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes sont dans l'obligation de soutenir un proche, soit, handicapé, vieillissant ou malade. Ils sont plus de 11 millions en France et 52 % d'entre eux travaillent : les aidants sont un vrai enjeu pour la société et le monde du travail. Deux témoignages ont marqué les esprits : la

mère d'un enfant handicapé qui aide aussi son frère, victime d'un AVC et qui continue à travailler dans une banque ainsi que la mère d'un autre enfant handicapé (qui a besoin d'un appareil très coûteux) qui coordonne les différents professionnels de santé tout en effectuant son travail d'enseignante.

En présence de délégués syndicaux, d'adhérents CFE-CGC, de simples citoyens ou encore de la députée LREM Charlotte Lecocq et du maire de Villeneuve-d'Ascq, Gérard Caudron, le colloque a permis de faire connaître les structures qui existent pour soulager les aidants, comme la maison de l'aidant de Lille. Les Papillons Blancs, association fondée par des parents pour prendre en charge des personnes handicapées mentales, ont également pris part à une table ronde.

Jeudi 19 Septembre 2019, Colloque des aidants familiaux et handicap à Versailles :

La CFE CGC, Force de proposition !

Près de 50% des aidants familiaux sont salariés en entreprise. Aujourd'hui ils représentent 1 salarié sur 6 et ils seront 1 sur 4 d'ici 10 ans. Ils cristallisent les enjeux de conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Leur prise en charge par l'employeur tient à la fois de la responsabilité sociétale et de la rentabilité économique. L'entreprise est doublement impactée par les contraintes des salariés aidants, à la fois en termes d'absentéisme et de présentéisme (fait d'être physiquement présent au travail sans avoir la productivité attendue car préoccupé par des soucis extérieurs). Ces mêmes contraintes peuvent influencer l'entreprise dans son organisation, voire même dans sa stratégie.

Ce dense colloque CFE-CGC à Versailles a permis aux entreprises franciliennes de prendre conscience de ce défi sociétal ; d'être informés des évolutions législatives pouvant les concerner ; d'être aidés pour identifier des solutions d'accompagnement efficaces et pragmatiques ; de favoriser l'émergence et le partage des bonnes pratiques. Les débats concernaient en particulier l'évolution du cadre législatif afin de mieux appréhender les fragilités dans l'entreprise, d'identifier des solutions efficaces et de mettre en place et partager de bonnes pratiques.

Christophe Roth a notamment pu faire partager au public venu en nombre le Guide des aidants réalisé par la CFE-CGC.

Jeudi 10 octobre 2019 : Intervention de madame Malika Bouchehioua, Présidente de l'Agefiph



Malika Bouchehioua, Présidente de l'Agefiph s'est adressée à l'ensemble de la CFE CGC qui était en congrès à DEAUVILLE les 9 et 10 octobre 2019.

Nous avons l'honneur de faire dérouler cette vidéo sur le stand handicap !
Retrouvez la vidéo, la CFE CGC a une convention de partenariat avec l'Agefiph !
<https://www.facebook.com/christophe.roth.140/videos/2780767668622942/>
Ensemble activateurs de progrès et tous handicapables à la CFE CGC !

Du 9 au 11 octobre 2019, Congrès confédéral CFE-CGC : stand handicap a connu un franc succès !



A Deauville pour le 37e Congrès CFE-CGC se sont rassemblés 1 200 congressistes de toutes les fédérations et territoires, ainsi que des partenaires institutionnels. Pour ce temps fort confédéral, un stand handicap était tenu par **Véronique Voigt, Catherine Caboche, Sabrina Lhopitault et Guillaume Robieux**. Une nouvelle occasion de mettre à l'honneur le réseau handicap, de proposer des formations de sensibilisation et d'aide à la négociation, et de distribuer aux militants tous les supports produits durant la mandature 2016-2019 (BD handicap, fiches réflex handicap, quizz etc.).

Des moments de partage et d'émotions ont rythmé ce très beau congrès où l'humain et l'écoute des autres comptent plus que jamais pour la CFE CGC ! Tous handicapables à la CFE CGC !



Jeudi 24 octobre 2019

Le handicap à l'honneur en région Méditerranée avec la Fédération de la Chimie !



Christophe Roque, président de la Chimie CFE-CGC région méditerranée, a tenu un conseil syndical à Sainte-Maxime les 24 et 25 octobre 2019. L'événement était honoré de la présence du Président Malik Gueye, Président de la Fédération Chimie CFE-CGC, et de plusieurs élus confédéraux : Gilles LECUELLE, Christophe ROTH et François MOREUX. Le handicap au travail et la sensibilisation sur les aidants familiaux ont fait l'objet de riches échanges collaboratifs pour sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés et favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap. Idem concernant le handicap psychique.

Bravo à la chimie CFE CGC région méditerranée ! Tous handicapables !

Semaine handicap : une semaine comme les autres pour la CFE-CGC, engagée toute l'année !

Lundi 18 novembre 2019 :

23e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées du 18 au 24 novembre

A la CFE-CGC, c'est chaque jour de l'année que nous sommes résolument engagés sur les sujets du handicap, de l'égalité des chances et de la santé au travail !

La CFE-CGC milite pour la sécurisation des fonds, à savoir l'Agefiph et le FIPHFP, destinés à l'emploi des personnes en situation de handicap et pour développer l'accompagnement du handicap psychique, au sein des entreprises et dans la fonction publique, par une montée en compétence de la négociation des accords handicap dans les entreprises et les services publics.

Les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage que les travailleurs valides. Il faut maintenant passer des constats aux actes pour imaginer les dispositifs qui permettront à chacun de révéler son potentiel. Et ainsi défendre l'humain dans notre société qui se doit d'être inclusive.

La CFE-CGC continuera à agir au quotidien pour sensibiliser sur tous les types de handicap. Tous handicapables à la CFE-CGC, chaque jour de l'année !

SEEPH 2019 : trois thèmes étaient à l'honneur : le handicap invisible, les femmes et l'apprentissage



Retrouvez le 4 pages

Lundi 18 novembre 2019 : La 23e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) du 18 au 24 novembre 2019

Soutenue par Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, elle était organisée en partenariat entre l'ADAPT, le FIPHFP et l'Agefiph. Objectif : faire se rencontrer travailleurs et demandeurs d'emploi en situation de handicap, employeurs, associations, entreprises, société civile, partenaires sociaux...

Trois thèmes étaient à l'honneur cette année : le handicap invisible, les femmes et l'apprentissage. Sur l'ensemble du territoire, des actions sont mises en œuvre afin de sensibiliser au sujet de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. La SEEPH est une occasion pour la CFE-CGC de s'associer aux actions quotidiennes menées par les employeurs publics et privés sur l'ensemble du territoire.



Lundi 18 novembre 2019 : l'Installation du Comité de suivi et d'évaluation de la réforme de la politique d'emploi des personnes handicapées au ministère du Travail.

A l'invitation de Muriel Pénicaud, Ministre du travail, Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, la CFE-CGC, représentée par Christophe ROTH, était présente le 18 novembre 2019 pour XXX. La CFE-CGC a rappelé être résolument engagée sur les sujets du maintien en emploi, des recrutements et des déroulements de carrière des personnes en situation de handicap. Autres problématiques exposées : l'égalité des chances, femme et handicap double peine, numérique et handicap, prise en compte du handicap psychique et cognitif, soutien au FIPHP et AGEFIPH.



Retrouvez la communication officielle pour donner suite à l'installation du comité de suivi et d'évaluation de la réforme de la politique d'emploi des personnes handicapées : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/onslemploi-strategie-pour-l-emploi-des-personnes-en-situation-de-handicap>

Jeudi 21 novembre 2019 Semaine du handicap et trophées de l'insertion à Nantes L'Union Régionale Pays de la Loire engagée !



Jérôme Hanarte, Président de l'UR CFE-CGC Pays de la Loire, Véronique Creno, Trésorière, et Jacky Goizet, référent Handicap, ont répondu à l'invitation du Medef et tenu un stand Handicap lors des Trophées de l'insertion à Nantes.

De nombreuses initiatives ont pu être présentées par divers acteurs. Claude d'Harcourt, nouveau préfet de la région, a parlé de son envie de développer « le CDD tremplin ». Des sportifs de haut niveau (Gilles de la Bourdonnaye et Mateo Boheas) ont évoqué leur préparation en vue des futurs Jeux

Paralympiques, accompagnés par la Team 303. Des entreprises adaptées ont été récompensées pour leur démarches handi-accueillantes et la mise en œuvre de CDD tremplin en informatique dans le domaine de l'industrie 4.0. Synergie intérim a présenté sa mission handicap. « Allô chef cuisine », sur la commune de Trélazé, à crée son entreprise de restauration soutenu par l'Agefiph. Ou encore Handiplanet, une startup qui a développé l'application « Un guide de voyage collaboratif pour les personnes handicapées »

La CFE-CGC est ravie d'avoir participé à cette belle soirée !



Jeudi 21 novembre 2019, Désignation de 2 experts handicap par le Bureau National

Véronique Voigt, référente handicap depuis 2013 à la fédération FNEMA (métiers de l'aérien) et référente handicap région Ile-de-France, a mené des actions en faveur des personnes en situation de handicap, organisant des colloques et expliquant les dispositifs existants pour aider les personnes en situation de handicap, les conseiller au mieux. Cette militante apportera, en qualité d'experte confédérale désignée par le CFE-CGC, un soutien auprès du délégué national et mettra son expérience à disposition du réseau handicap CFE-CGC et des militants !



Deuxième nomination, celle de Hugues Thibault (services publics CFE-CGC), engagé dans le syndicalisme depuis une vingtaine d'années pour les personnels techniques du ministère de l'Intérieur. Très investi dans le cadre de la défense des personnels, connaisseur des difficultés redondantes dans la prise en compte du handicap et

la défense des personnes touchées, Hugues a compris combien l'inclusion et le maintien dans l'emploi étaient complexes à appréhender et à soutenir. Son expérience sera précieuse pour les équipes confédérales.

Bienvenue aux deux nouveaux experts handicap CFE-CGC **Véronique Voigt** et **Hugues Thibault** !

Le 3 décembre 2019, Réunion du groupe de pilotage interfédéral sur le handicap

En charge de l'élaboration et des éléments concrets permettant la mise en œuvre de la politique handicap confédérale, le groupe de pilotage interfédéral sur le handicap a accueilli Guillaume Robieux de la fédération des assurances CFE-CGC. Le groupe assure également un rôle de relais auprès du délégué national afin d'assurer la pérennité du service aux adhérents. Il est composé de 12 personnes parmi les membres de l'interfédéral handicap.

Merci à tous pour cette grosse journée de travail !

16 décembre 2019, colloque « Handicap psychique, handicap non visible, Egalité des chances et si on en parlait », Espaces Diderot, 10, rue Traversière 75012 Paris

COLLOQUE
HANDICAP PSYCHIQUE
HANDICAP NON VISIBLE

Lundi 20 janvier 2020
de 19 h à 21 h 30
(ouverture des portes 18 h)

Espaces Diderot (plan au dos)

Entrée gratuite

Accessible à tous
Vélotypie assurée

En présence de **Sophie Cluzel**,
secrétaire d'État en charge des personnes handicapées
(sous réserve d'agenda)

Débats animés par
Hélène Davyck, journaliste

Inscription obligatoire
<https://urlz.fr/bkXQ>

www.cfcgc.org

CFE-CGC

En partenariat avec

AGEFIPH

Ce colloque, dans le cadre de la convention AGEFIPH - CFE CGC auquel devait participer madame Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des personnes handicapées a été reporté à deux reprises en raison des mouvements sociaux.

Nous envisageons son report à l'automne 2020;

Une date sera communiquée ultérieurement dès que la crise sanitaire liée au COVID-19 sera passée.



III - Boîte à outils / Communication



Quizz– Buzzers – Vidéos animées

Rien de tel, pour sensibiliser le public au handicap, qu'un support à la fois ludique et didactique. C'est en partant de cette idée qu'il a été décidé de créer un « Questions pour un champion » centré sur le handicap. Pour ce faire, deux quiz, composés chacun de 30 questions/réponses et consacrés, pour l'un au handicap, pour l'autre au handicap psychique, ont été conçus par le secteur.

À ces quizz s'ajoutent un kit de buzzers et une borne sonore, qui permettent de créer une animation de qualité utilisée dans les handi-café, lors des pauses des formations ou actions de sensibilisation, mais aussi dans les salons et autres événements. Un bon moyen de changer le regard sur le handicap tout en apprenant et en s'amusant...

2019 a été aussi l'occasion de faire changer de façon innovante le regard sur le handicap via la réalisation de dix petites vidéos ludiques avec des questions sur le handicap à disposition pour des animations, intermèdes de colloque... La CFE-CGC incite à déployer ce moyen de sensibilisation de grande ampleur à travers les événements dans les régions et les fédérations : succès assuré !

SVP Individuel

Plusieurs adhérents (419 demandes en 2019) ont sollicités le CFE-CGC dans le cadre de questions impliquant la thématique handicap : aménagements de poste de travail, compensation du handicap, démarches auprès de la MDPH, renseignements sur l'Agefiph, retraite, déroulement de carrière, réorientation professionnelle, discrimination liée au handicap...

Sur la base des ressources existantes au sein du réseau (correspondant handicap de fédération, juriste confédéral, référent handicap Fédération/UR/UD), les réponses aux adhérents sont données par Christophe Roth ou un membre du GrouPIH, par un expert-juriste fédéral ou confédéral, par le correspondant handicap ou le référent. Des plannings informant des plages de permanences assurées sur le sujet du handicap sont également communiqués à l'ensemble du réseau handicap des structures CFE-CGC. La CFE-CGC est ainsi engagée 365 sur 365 jours pour tous les collègues en situation de handicap.

SVP Négociation des accords handicap : une nouveauté !

Plusieurs délégués syndicaux, délégués syndicaux centraux et structures syndicales (179 demandes en 2019) ont sollicité les services confédéraux sur des questions portant sur la négociation d'accords handicap en entreprises. Cette mission a été assurée sous la coordination de Christophe Roth, en fournissant des éléments techniques et en proposant l'accompagnement.

Actions de formations et outils à dispositions des militants

2019 a confirmé la forte dynamique des actions confédérales dans les régions pour former les militants dans les territoires. La convention Agefiph-CFE-CGC est vivante, dynamique et reconnue connue : nos formations ont un véritable succès !

Promouvoir des actions CFE-CGC

Conformément aux engagements de la CFE-CGC, Christophe Roth a formé les deux experts confédéraux venus renforcer l'équipe à la suite du Congrès, à l'animation des modules handicap afin de démultiplier les offres de formations et de répondre aux demandes du terrain. Objectif à réaliser courant 2020 !

Pour faire connaître les modules de formation proposés par le secteur Santé au travail et Handicap, plusieurs actions et documents ont été élaborés.

- Création d'un livret A5 de 4 pages qui présente l'offre de formations à destination des structures organisatrices.
- Fiche personnalisée de présentation des formations, dans le cadre des congrès ou assemblées générales.
- Publication d'articles sur le blog handicap.
- Conception de programmes des différentes journées organisées à la confédération et distribution par les animateurs du Centre de formation syndicale (CFS).
- Communication régulière (en comité directeur, via des messages Galaxie...) auprès des fédérations et des unions régionales.

Communication autour de l'expiration de la convention 2016-2018 et du nouveau cadrage de l'avenant Agefiph/CFE-CGC conclu pour 2019 faite auprès de tous les membres du réseau. Les présidents des unions régionales ont reçu ce document en version papier. Tous les membres du bureau confédéral ont également reçu en 100 exemplaires des propositions de formations et les actions proposées. Au total, ce sont plus de 1 000 exemplaires qui ont été distribués.

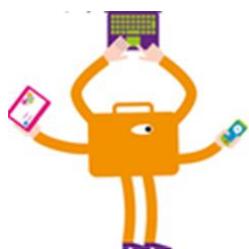
Les formations 2019 ont été relayées par mail auprès de l'ensemble des membres du réseau et des structures. Elles sont également disponibles sur le blog et le site intranet de la Confédération. Pour 2020, cette forme a été reproduite et toutes les structures ont reçu une offre d'intervention ainsi que le calendrier 2020 des stages.



- **Guide handicap et Fiches Réflex handicap**

Il a été décidé en 2017 que le guide handicap resterait en vigueur jusqu'à l'application des ordonnances Macron tout en préfigurant la création de nouveaux outils qui permettent une mise à jour facilitée. C'est dans cet esprit qu'ont été créées des fiches Réflex'handi qui reprennent les informations contenues dans le guide mais permettent d'intégrer les évolutions législatives. Elles sont mises en ligne dans un onglet spécifique sur l'intranet de la CFE-CGC. Ces fiches sont dotées d'un QR code.

Les travaux sont conduits sous l'impulsion de Christophe Roth et pilotés par Hugues Thibault avec le concours de Catherine Caboche et Véronique Voigt. La validation est effectuée après analyse juridique par Emérance De Baudouin, juriste de la confédération. Guillaume Robieux et Jacky Goizet renforcent l'équipe de rédaction des fiches réflex handicap. Le projet a été inscrit dans le plan stratégique du réseau handicap CFE-CGC. Ces fiches (31 à date) sont un succès !



- **Outil collaboratif, banque de données**

A la demande du GrouPIH et du groupe interfédéral handicap, un groupe de travail collaboratif avait été constitué lors d'un séminaire handicap en 2017.

Un accès au *cloud* a été rendu possible pour stocker les ressources, il est géré par Véronique Voigt sous la responsabilité de Christophe Roth. Cet outil rassemble l'historique du réseau handicap et est alimenté des documents que les membres du réseau jugent opportuns d'y ajouter après avis et décision du délégué national. Ses modalités de fonctionnement ont fait l'objet d'une présentation en GrouPIH et Interfédéral. L'outil a été expérimenté de manière concluante par les membres du réseau handicap.

Néanmoins, nous sommes toujours en cours d'étude (aspects juridiques et informatiques) pour optimiser la mise à disposition plus facile des infos et documents handicap CFE-CGC : fiches réflex'handi, comptes rendus etc...



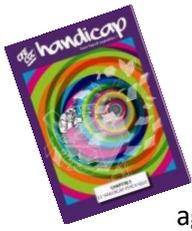
- **Plaquette de présentation de la convention et bilan de la convention Agefiph-CFE-CGC**

À la suite de la signature de la convention entre l'Agefiph et la CFE-CGC par le président confédéral, François Hommeril, le 15 novembre 2016 à Paris, un document (14 pages) a été rédigé afin de présenter les actions inscrites dans cette convention. Cette plaquette a été diffusée en 2017, 2018 et 2019 à l'ensemble des membres du réseau et structures de la CFE-CGC. Elle vise à promouvoir les projets, en particulier l'offre de formation et les actions territoriales. Le présent bilan 2019 donnera le tempo pour poursuivre le travail de fond mené par la CFE-CGC pour la prochaine convention 2020.



- **Nouveauté : le Carnet de notes**

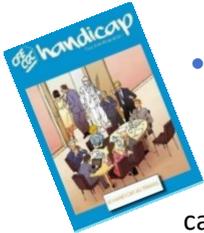
Remis à chaque stagiaire lors des formations, les carnets de notes de sensibilisation sur le handicap au travail sont diffusés lors des réunions des référents handicap dans les régions, lors des actions de sensibilisation (Handi café, colloques, salons) et du congrès confédéral. Ce support remporte un indéniable succès et sensibilise sur le handicap ! Pratique dans son format, il permet donner une belle visibilité à notre convention Agefiph sur de très nombreux événements ! En 2019, le support a été distribué à tous les congrès lors des interventions du secteur handicap.



- **BD Handicap psychique**

Pour informer et sensibiliser ses adhérents (et plus largement le grand public) aux thématiques du handicap, la CFE-CGC a développé depuis quelques années un support ludique et accessible : la bande dessinée. Fin 2017, un quatrième tome, dédié au handicap psychique, est venu agrandir la famille des BD éditées par la Confédération avec le soutien financier de l'Agefiph. On y retrouve Paul, militant CFE-CGC qui accompagne Fred, collègue victime d'un burn-out si lourd qu'il se transforme en handicap psychique. En 32 pages, la BD explique les étapes qui conduisent à l'épuisement professionnel, la manière de l'identifier, de le faire reconnaître et de l'accompagner pour permettre le maintien ou le retour à l'emploi du salarié touché.

Cette BD, éditée à 50 000 exemplaires, a remporté un franc succès, et continuera d'être diffusée en 2020.



- **BD Handicap**

Le 21 novembre 2018 à l'institut Pasteur, devant un public très large (350 personnes), la BD handicap a été lancée en pleine semaine européenne du handicap, en présence du cabinet de la secrétaire d'état en charge du handicap, et de deux anciennes ministres en charge du handicap.

Une vidéo est disponible sur la chaîne YouTube de la CFE-CGC (consultable ici : <https://www.youtube.com/watch?v=L-Zt2A9kWr0>), pour revivre le lancement du guide des aidants familiaux.

La BD, imprimée à 20 000 exemplaires, est un album totalement dédié au handicap, intégrant la première phase de la concertation handicap avec le gouvernement et les évolutions législatives.



- **Vidéos**

La vidéo est un canal de communication porteur, qui permet de faire passer facilement des messages parfois complexes. Les élus confédéraux de la CFE-CGC ont décidé de développer l'utilisation de ce support. A chaque colloque handicap, nous réalisons une vidéo de l'événement et un 5 à 7 minutes résumant les points culminants du colloque et donnant une lisibilité à nos actions partenariales avec l'Agefiph. Nos colloques sont retransmis via un live sur les réseaux sociaux et sur notre chaîne YouTube CFE-CGC. Ces vidéos sont relayées sur l'ensemble des canaux de communication CFE-CGC : site internet, réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

- **Kakémonos et chaussettes**



Afin de promouvoir la reconnaissance du handicap au travail et de faire baisser les a priori sur le travail aux côtés d'un collègue handicapé, la CFE-CGC a réalisé deux nouveaux kakemonos : l'un sur les six types de handicap, l'autre sur le handicap psychique et à réaliser deux chaussettes. Ces outils de présentation sont présents lors de chaque manifestation.

Un kakémono et une chaussette sur les six types de handicap a été livré dans chaque région pour être utilisé pour tous les événements, quand le secteur s'est doté de trois kakémonos (deux sur le handicap psychique et un sur les six types de handicap) et d'une chaussette sur le handicap psychique. Cela permet à la région d'avoir en permanence un support disponible et d'éviter des frais de ports pour l'envoi des kakémonos en régions et ou dans les territoires.

Nous avons décidé de mettre un terme à la personnalisation des kakémonos (noms et prénoms des élus, etc.) afin d'utiliser et amortir les supports sur le moyen terme, et favoriser la réalisation de nouveaux supports en fonction des actions à mener et des sujets abordés.

- **Essuie-lunettes :**

La CFE-CGC a réalisé deux nouveaux goodies : les essuies lunettes : l'un sur les six types de handicap, l'autre sur le handicap psychique. Une nouveauté fortement plébiscitée par les militants !

- **Site Internet :**

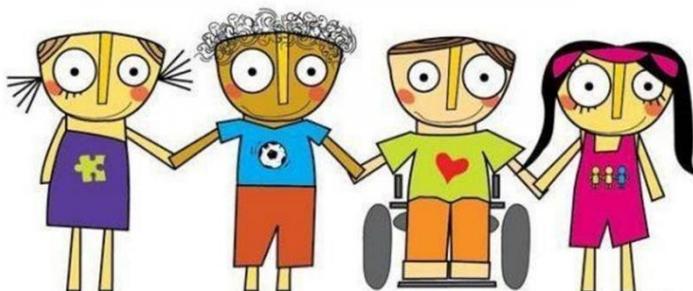
Le blog est désormais très facilement proposé par les moteurs de recherche.

Dans le cadre du Passeport de l'adhérent, le blog ainsi que le flash code pour y accéder figurent dans la rubrique « votre lien syndical », au même titre que le site internet confédéral. Riches en contenus, infos et actualités, le blog met en valeur les actions des membres du réseau. Idem concernant le site internet confédéral et l'Intranet, un précieux centre de ressources (docs de sensibilisation, plaquette convention, formations...) pour toutes les structures CFE-CGC.

- **La loupe**

Nouveau support de communication sur le handicap psychique

Support pratique et original, met en avant le sujet du handicap psychique. Léger, elle se distribue facilement sur les lieux où se déroulent nos actions de terrains, (colloque, stands, formations, handi café...). 10 000 loupes ont été réalisées ! Nous sommes en rupture de stock et envisagerons un autre goodies en 2020 au regard des nombreux événements à suivre.



IV – Pilotage



Christophe ROTH est responsable de la Mise en œuvre de la convention de partenariat sous le contrôle de Mireille DISPOT, Secrétaire nationale en charge du secteur Egalité des chances, avec l'assistance de Samira FECIH, assistante confédérale, sur les axes définis dans la convention.



Chargée d'étude

Emérance de Beaudoin, chargée d'études Santé au travail et Handicap, apporte un concours précieux sur les aspects juridiques tant en termes de veille législative et réglementaire que de sécurisation des informations diffusées sur le sujet du handicap.



Gestion confédérale : service Comptabilité

C'est sous le contrôle du trésorier national confédéral, Jean Philippe TANGHE, et du chef du service comptabilité gestion, Philippe BALDOUREAUX, que sont traités les engagements de dépenses et le règlement des factures dans le cadre des actions conduites avec les prestataires de fournitures ou de service.

On rappellera que le partenariat entre la CFE-CGC et l'AGEPHIP pour 2019 s'est établi sur la base d'une subvention d'un montant de 342 410 € dans le cadre d'un budget global de 576 560 €



Equipe confédérale du service Communication

L'équipe confédérale en charge de la communication apporte aussi un apport d'expertise non négligeable pour le maquetage de supports ainsi que l'implémentation des données sur le sujet du handicap dans le site internet confédéral.



GrouPIH : « groupe de pilotage interfédéral sur le handicap



Le **GrouPIH** est composé de 12 personnes et se réunit au minimum cinq fois par an, sous la responsabilité des élus du secteur et selon un ordre du jour préétabli.

En 2019, celui-ci s'est réuni deux fois seulement en raison des grèves et du congrès confédéral qui a gelé les travaux. Néanmoins une partie du groupe qui constitue le groupe des fiches réflex a travaillé plus de deux fois dans l'année en présentiel. Une autonomie encadrée permet un travail fructueux et concret. C'est une nouveauté dans notre réseau !

Groupe interfédéral handicap



Groupe de réflexion dans lequel se construit la politique handicap de la CFE-CGC, le groupe interfédéral handicap est composé de :

- deux représentants pour chaque fédération ou syndicat non fédéré :

Un titulaire et un suppléant ;

- des militants « personnes qualifiées » choisis par les élus en charge de la thématique. Cette possibilité vise notamment à maintenir la mémoire du réseau handicap en y maintenant les militants « pionniers »
- du/des expert(s) du secteur confédéral en charge de la thématique ;
- du/de la secrétaire national(e) en charge de la thématique.
- du/de la délégué(e) national(e) en charge de la thématique.

À cette date, le réseau s'est fortement développé : il compte 50 référents !

Le groupe interfédéral handicap se réunit au minimum deux fois par an. Depuis 2017, les réunions se déroulent en même temps que celles des membres du réseau des référents handicaps régionaux.

En 2019, il s'est réuni à deux reprises :

- **les 19 et 20 mars 2019** à Lyon ;
- **les 15 et 16 mai 2019** à La Rochelle ;

Chaque représentant des fédérations est aussi une personne ressource sur le handicap qui doit communiquer sur son action et participer au maximum en auditeur ou en intervenant dans ses structures.

Les travaux menés depuis 2017 et durant 2019 par le GrouPIH et le Groupe interfédéral handicap s'articulent autour du « Pacte social handicap » porté dans le cadre de la campagne des élections présidentielles.

Les référents régionaux



En 2019, il s'est réuni à deux reprises :

- les 19 et 20 mars 2019 à Lyon ;
- les 15 et 16 mai 2019 à La Rochelle ;

Le groupe des référents régionaux est désormais constitué de 20 référents. En cours d'année, le groupe a connu quelques changements. C'est un réseau qui doit trouver un nouveau dynamisme : à cet effet, il a été décidé de réunir en 2019 les référents des fédérations et des régions ensemble pour travailler en meilleure synergie et être force de proposition commune. Cette idée a été validée par l'Agefiph.

Par ailleurs, l'action et les réunions se dérouleront dorénavant avec un rythme de trois réunions au minimum de deux jours par an, dont deux en région et une à Paris. Le réseau des référents régionaux nécessite aussi renouvellement : les référents doivent penser à leur tuilage et à passer le flambeau dans certaines régions pour continuer à faire vivre les actions confédérales dans les territoires.

Fin 2019, des travaux ont été lancés :

- Femmes et handicap, double peine ?
- Numérique et handicap, les atouts et inconvénients pour les personnes en situation de handicap.
- Les enfants en situation de handicap

V - Politique en matière de Handicap :



L'année 2019 avait pour objectif de voir reconnaître et accompagner le handicap psychique

La réalité du handicap psychique

D'après l'OMS, le handicap psychique est la première cause d'arrêt de travail. D'ici 2020, il sera la première cause de handicap dans le monde. Selon l'OMS, le handicap regroupe à la fois les dysfonctionnements de la personnalité, les limitations d'activités et les restrictions de participations sociales. Comprendre le handicap psychique, c'est comprendre les conséquences sur la vie de la personne.

Il existe 700 000 personnes handicapées psychiques en France selon l'UNAF, et 27 % des personnes entrent en invalidité. Parmi les personnes atteintes de pathologies psychiques, il y a d'une part les personnes atteintes par des troubles de la personnalité ou des troubles de l'humeur, d'autre part les salariés atteints de troubles psychiques liés au travail.

Selon un rapport de la CNAMTS, 10 % des indemnités journalières (IJ) entre un et six mois et 20 % des IJ pour longue maladie sont dues à des pathologies mentales qui ne relèvent pas des pathologies psychiatriques habituelles.

Maintenir en emploi les salariés qui ont été détruits psychiquement par le travail

Depuis de nombreuses années, le travail lui-même est à l'origine de handicap psychique (une enquête de la fondation européenne de Dublin montre que le stress au travail est la 2e cause de problèmes de santé liés au travail).

Le stress chronique, associé à des surcharges émotionnelles, est à l'origine de nombreux cas de burn-out, principalement au sein de la population de l'encadrement. Les malades victimes d'épuisement professionnel présentent des troubles cognitifs, de perte de mémoire et troubles de la concentration qui vont rester séquellaires et qui nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire pour pouvoir revenir dans le monde du travail.

Aujourd'hui, nous constatons que ces salariés victimes d'épuisement professionnels sortent des effectifs du personnel après une période de longue maladie et passent en invalidité. Pour la CFE-CGC, il est inconcevable que les cadres, les enseignants, les policiers les plus investis dans leur travail subissent une mort sociale.

Nos entreprises et administrations doivent apprendre à maintenir en emploi les salariés qui ont été détruits psychiquement par le travail. Ce retour en emploi demande l'aide combinée des services de santé au travail et des opérateurs spécialisés dans l'accompagnement. Or actuellement, les opérateurs de l'Agefiph spécialisés dans l'accompagnement du handicap psychique sont trop peu nombreux sur l'ensemble de notre territoire.

À cet effet, la CFE-CGC propose de développer une montée en compétences des tiers (jobs-coach et prestataires), sur l'accompagnement du handicap psychique. Nous proposons d'intégrer dans les critères de sélection des prestataires Agefiph et FIPHFP, un critère d'expertise dans l'accompagnement du handicap psychique.

Cette problématique doit être une priorité sociétale, elle passera par la formation du collectif de travail à l'accompagnement du handicap.



Bâtir une politique volontariste à destination des aidants familiaux

Concrétisée fin 2018 par la réalisation et la diffusion d'un guide des aidants familiaux, la politique volontariste sur ce sujet a pris sa pleine mesure en 2019

La réalité des aidants familiaux

Nous comptons environ 8 millions de personnes qui accompagnent un proche malade ou dépendant, dont près de la moitié a une activité professionnelle (sources des données : enquête Handicap-Santé, auprès des aidants informels, DREES, 2008. Enquête Handicap-Santé, volet ménages, INSEE)

Statistiquement, un collaborateur sur deux est en situation d'aidant. Les aidants familiaux salariés sont trop souvent confrontés à l'obligation dramatique de choisir entre leur position d'aidant et leur situation professionnelle, avec tout ce que cela entraîne au point de vue absentéisme, perte de rémunération, hypothèque sur la future retraite...

La dépendance ne concerne pas que les personnes âgées, et le handicap ne concerne pas que les enfants. Les dispositifs actuellement prévus (congé de proche aidant, congé de solidarité familiale etc.) sont très largement insuffisants. La CFE-CGC souligne l'allongement de la durée du congé pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant. Cependant, cela n'est pas suffisant : tous les aidants familiaux n'aident pas un enfant. Les statistiques des services sociaux des Carsat montrent que 50 % des aidants familiaux décèdent avant les proches qu'ils aident, consécutivement à des pathologies d'épuisement.

Être à la fois pleinement productif en entreprise et s'occuper d'un proche avant et après le travail relève de l'exploit !

Renforcer les accords d'entreprise au bénéfice des aidants

Nous pensons que l'entreprise soucieuse de la qualité de vie au travail de ces salariés doit se préoccuper des aidants familiaux qui se seraient déclarés officiellement. Les entreprises qui se sont engagées sur cette démarche témoignent d'une réduction significative de l'absentéisme, d'une amélioration du management et de la performance globale de l'entreprise.

La CFE-CGC propose l'ouverture de négociations sur cette thématique, en particulier l'intégration de la question des aidants dans les accords handicap, la qualité de vie au travail, les accords diversité ou RSE des entreprises :

- mise à disposition d'informations et de conseils sur les droits et les démarches administratives ;
- congés supplémentaires rémunérés ;
- maintien par l'employeur des cotisations à temps plein dans le cadre du passage à temps partiel ;
- mise en place de temps partiels atypiques dans leur durée et modalités ;
- modalités spécifiques de télétravail ;
- suivi médical renforcé par le service de santé au travail et droits à la prévoyance renforcée.

Sur le sujet, un guide référent sur les aidants familiaux a été rédigé et son lancement a eu lieu à l'institut Pasteur le 21 novembre 2018.

Inciter les entreprises à négocier sur les aidants dans le cadre de l'OETH

Une piste de réflexion allant dans ce sens repose sur le fait d'ajouter les aidants familiaux à la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, au même titre que les veuves ou orphelins de guerre. Les aidants familiaux se substituent à une action qui est légalement de la responsabilité de la collectivité : il apparaît donc légitime pour notre Confédération de permettre aux entreprises qui s'engagent envers eux en adaptant leurs conditions de travail ou de rémunération, de les

Comptabiliser sous conditions dans le contingent des 6 %. Cette comptabilisation pourrait se réaliser dans la même logique que celle de l'accueil de stagiaires handicapés (c'est-à-dire dans une proportion limitée), afin de ne pas porter atteinte à l'objet même de l'obligation d'emploi des personnes handicapées.

Unifier les différents congés existants

Les congés actuels existants sont pour nous insuffisants et obligent le salarié à bénéficier de dons de jours pour accompagner un proche. La CFE-CGC propose la création d'un congé pour solidarité familiale, avec des conditions d'accès plus souples, notamment la possibilité de fractionnements. Ce congé serait assimilé à du temps de travail effectif pour l'ouverture aux droits sociaux et droits à retraite, et ouvrant droit à une allocation améliorée de substitution aux salaires non versés.

Maintenir les sources de financement des actions visant l'emploi et la formation des personnes handicapées.

Sécuriser les fonds dédiés au handicap

Nous nous interrogeons sur les baisses des contributions au FIPHFP et à l'Agefiph. Les baisses des contributions, régulières ces dernières années, attestent que l'on se rapproche du taux légal dans les entreprises et dans les trois versants de la Fonction publique. Cela signifie que la loi de 2005 porte « ses fruits », mais également que nous nous approchons d'un système mortifère.

La problématique est claire : quel avenir pour les personnes en situation de handicap s'il n'y a plus de réserve financière, s'il n'y a plus de contribution, s'il n'y a plus de moyens financiers pour compenser le handicap et assurer une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail ?

Nous souhaitons également soulever le point suivant : pourquoi, au FIPHFP, le ministère de l'Éducation nationale (qui est un des plus importants en nombre d'agents, avec un million de fonctionnaires), reste-t-il exonéré de sa contribution, alors que les réserves du fonds indiquent clairement la nécessité de revoir la politique handicap dans la Fonction publique ?

La CFE-CGC s'interroge également sur l'exonération de contribution des universités au FIPHFP, d'un montant de 30 millions d'euros, pour sécuriser les universités par des services de sécurité privée, au regard de l'état d'urgence. Cette décision n'a aucun lien avec la politique handicap. Les fonds FIPHFP et Agefiph ne doivent pas servir de variables d'ajustement des politiques publiques. Aussi, nous attirons l'attention sur des ponctions financières utilisées pour des politiques publiques qui n'ont rien à voir avec le handicap : trois fois 29 millions d'euros ont été ponctionnés sur les deux fonds sur trois ans.

Il est aujourd'hui indispensable de sécuriser les deux fonds (FIPHFP et AGEFIPH) pour éviter ces abus. Aussi, nous attirons l'attention sur des ponctions financières utilisées pour des politiques publiques qui n'ont rien à voir avec le handicap : trois fois 29 millions d'euros ont été ponctionnés sur les deux fonds sur trois ans. Il est aujourd'hui indispensable de sécuriser les deux fonds (FIPHFP et Agefiph) pour éviter ces abus.

Maintenir la distinction entre Agefiph et FIPHFP

Nous ne pouvons imaginer un rapprochement ou une fusion, absorption entre le FIPHFP et l'Agefiph. Lors de la création du FIPHFP (pour la Fonction publique), en 2005, le législateur avait résolument écarté cette idée. Cependant, depuis, le FIPHFP et l'Agefiph ont souhaité travailler ensemble de façon à offrir aux demandeurs d'emploi handicapés une réponse unique, quel que soit le financeur. L'Agefiph met à disposition du FIPHFP son offre de service dans des grands domaines de son intervention.

Les singularités de chacun des deux fonds ne sont aucunement un frein à l'efficacité des dispositifs conduits : elles permettent de couvrir un plus large spectre d'actions vis-à-vis des bénéficiaires, dont les intérêts demeurent au cœur des préoccupations. Aujourd'hui, il n'est pas possible, au regard des différences entre public et privé et des réalités financières des deux fonds, de proposer une fusion ou absorption. Chacun des deux fonds doit continuer à œuvrer avec ses spécificités, et surtout conserver « son guichet » unique, son modèle RH en matière de handicap.





**MAISON DE LA CFE-CGC
59 RUE DU ROCHER
75008 PARIS**

WWW.CFECGC.ORG



Rédaction : Christophe ROTH
Validation : Mireille DISPOT
Composition : Samira FECIH
Crédit photos et illustrations : CFE-CGC et Adobe Stock
Confédération CFE-CGC - Avril 2020